

Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot



AVIS PUBLIC

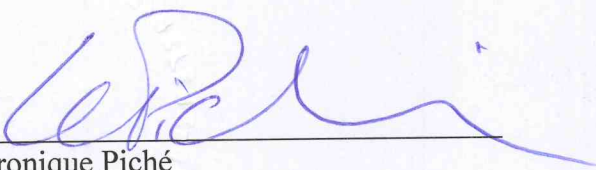
SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2019

Conformément à l'article 148, du Code municipal, avis est donné par la soussignée, Véronique Piché, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, que lors de la séance ordinaire du 4 décembre 2018, le conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, a adopté le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2019, qui se tiendront le mardi au 421, 4^e Avenue et qui débiteront à 19h30 :

15 Janvier	5 Février	12 Mars
2 Avril	7 Mai	4 Juin
2 Juillet	13 août	3 Septembre
1 ^{er} Octobre	5 Novembre	3 Décembre

Que toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal au 421, 4^e Avenue, de 8h30 à 16h30 du lundi au jeudi.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot ce 5 décembre 2018.



Véronique Piché
Directrice générale